

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER
Centre de Petit Bassam - Sciences Humaines

MIGRATIONS COTONNIERES SENOULO

METHODOLOGIE ET TECHNIQUES D'ENQUETE

Xavier LE ROY

Communication au Séminaire du CURD

"METHODOLOGIE GENERALE DE RECHERCHES EN MILIEU RURAL"

Abidjan 23-25 avril 1981

2- OCT. 1984

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 15801 22 |

Cote : B

MIGRATIONS COTONNIERES SENOULO
Méthodologie et techniques d'enquête

Principale ethnie du nord de la Côte d'Ivoire, les Sénoufo sont touchés, depuis l'époque coloniale, par des migrations en direction du sud. Une évolution se dessine depuis quelques années : au flux vers les plantations de café-cacao de la région forestière se substitue progressivement celui vers les confins méridionaux du pays sénoufo. Faible les premières années (à partir de 1966), ce mouvement s'amplifie peu à peu et intéresse un volume important de population depuis 1977. La culture du coton constitue le moteur de cette migration.

La recherche entreprise a pour objectif de déterminer l'importance de ce nouveau phénomène migratoire, que ce soit son extension géographique, le nombre d'exploitations et de personnes, ou les surfaces cultivées. Sont également étudiés les conséquences de cette migration, sur l'organisation de la production, sur le statut foncier, et les problèmes qu'elle suscite pour l'encadrement agricole.

Deux démarches ont été retenues. Tout d'abord une étude qualitative par entretiens semi-directifs avec des représentants de chaque catégorie d'agents confrontés à ce phénomène : migrants sénoufo, autochtones, encadrement agricole, autorités administratives ou politiques. Cette technique a été surtout utilisée lors de la préenquête par laquelle a débuté le travail de terrain mais a, par la suite, toujours été associée à la deuxième démarche.

Cette dernière est l'étude quantitative, indispensable en économie. Un choix méthodologique s'est présenté : étude exhaustive légère ou travail approfondi sur échantillon. La conciliation de deux impératifs (évaluation de l'importance du mouvement migratoire et obtention de résultats précis) a conduit à combiner ces deux approches, en retenant trois niveaux d'analyse :

- l'ensemble de la région accueillant des planteurs sénoufo de coton ;
- la zone la plus concernée par cette migration ;

- un échantillon de 60 exploitations, représentatif de cette dernière.

Ces trois degrés sont abordés successivement.

L'ensemble de la région réceptrice des migrants cotonniers sénoufo (niveau 1) s'étend des marches méridionales du pays sénoufo (Morondo-Gbatosso-Kadioha) à l'orée de la forêt (Daloa-Bouaflé). La limite occidentale suit approximativement l'axe routier Boundiali-Séguéla-Daloa. Le Bou, le Bandama et le lac de Kossou forment la frontière orientale.

A cette échelle, sont collectés, auprès de l'encadrement agricole (CIDT = Compagnie Ivoirienne de Développement des Textiles), le nombre des planteurs et les surfaces par ethnie de la campagne en cours (1980-1981) pour chaque village. Ceci permet de localiser tous les migrants cotonniers sénoufo et d'estimer la part qu'ils occupent dans la production de coton.

La zone la plus concernée (niveau 2) correspond à l'aire culturelle malinké comprise entre la Maraoué et le Bandama, soit à peu près le département de Mankono.

Un questionnaire est soumis à chacun des planteurs sénoufo de coton. La liste de ceux-ci est obtenue auprès du moniteur villageois. Ce questionnaire, joint en fin de communication, permet de connaître l'origine du planteur, l'historique et les motivations de sa migration, sa religion, l'organisation de ses repas, l'âge et le lien de parenté de ses dépendants, la surface pour chaque culture ou association de cultures, l'éventuelle redevance pour la terre. Deux passages ont permis de toucher la presque totalité (99 %) des plus de 3 000 planteurs sénoufo de la zone.

Un problème s'est posé pour le dépouillement : la définition de la cellule socio-économique pertinente. L'encadrement agricole retient la notion de "planteur", qui correspond à toute personne dont le nom est inscrit sur le cahier du moniteur. Ce concept n'est pas adéquat dans certains cas : deux parcelles de coton appartenant

au même individu sont parfois inscrites sous deux noms différents (1), le planteur déclaré n'est pas toujours le vrai titulaire, un planteur peut n'avoir qu'un champ individuel qu'il concilie avec le travail sur celui d'un autre planteur, dont il dépend en fait. Bien qu'il soit ambigu, le terme d'"exploitation" a été adopté. Il est entendu ici comme l'ensemble des personnes travaillant ensemble sous la direction d'un même individu.

L'absence de coïncidence systématique entre exploitation et planteur implique donc des réajustements en fonction des résultats du questionnaire. Cette inadéquation du concept de planteur ne lui ôte pas cependant tout intérêt : l'identification de l'exploitation cotonnière passe impérativement par le planteur, seul rapidement repérable.

Le traitement informatisé de ces plus de 3 000 questionnaires permettra de connaître les caractéristiques des migrants cotonniers sénoufo. Les croisements entre variables seront particulièrement instructifs.

Toutefois, un premier dépouillement, manuel, pour certaines variables du questionnaire, permet de donner le profil moyen de l'exploitation migrante sénoufo : installée chez les Malinké surtout depuis 1977 (80 %), elle cultive 3 ha de coton, presque uniquement (92 %) sans mécanisation, avec 4 personnes dont 2,4 actifs de 15-59 ans. Les parcelles individuelles de coton sont rares et ne concernent que 3 % des exploitations (2).

La poche réceptrice des migrants cotonniers sénoufo se prolongeant quelques kilomètres vers le nord, à travers l'aire culturelle sénoufo, le questionnaire a été soumis par la suite dans les parties sénoufo des zones CIDD de Dianra sous-préfecture et de Dikodougou. Les résultats de ce complément d'enquête permettront d'arrêter avec précision la limite septentrionale de la région d'accueil (3).

(1) Cette pratique est motivée par la crainte qu'une surface importante de coton ne soit pas attribuée.

(2) Les résultats de ce dépouillement manuel, susceptibles d'erreurs du fait de l'importance du nombre de questionnaires, sont provisoires. Les données définitives seront obtenues par ordinateur.

(3) Le repérage des migrants cotonniers sénoufo étant beaucoup plus difficile parmi des autochtones sénoufo, le village d'origine a été demandé à tous les planteurs sénoufo, seuls les migrants subissant le questionnaire.

Les informations recueillies par le questionnaire correspondent aux seules déclarations des planteurs sénoufo et ne peuvent être qu'approximatives, notamment pour les superficies en vivrier. Aussi un échantillon de 60 exploitations (niveau 3), soit 2 % de l'ensemble des exploitations du niveau 2, a été constitué. Les critères d'échantillonnage sont les suivants : zone d'accueil, sous-préfecture d'origine, nombre de personnes et nombre d'actifs, surface et technique en coton, situation matrimoniale du chef d'exploitation, présence ou non de champ individuel.

Une nouvelle enquête est réalisée auprès de ces 60 exploitations. Elle inclut les informations demandées lors du premier passage et comprend des questions supplémentaires, concernant l'organisation du travail (faisceau d'entraide en particulier), les liens (notamment financiers) avec le village d'origine, l'habitat. Mais, surtout, toutes les parcelles de ces 60 exploitations sont mesurées (1).

Cette méthode à trois paliers d'analyse présente un intérêt double. Il a été vu qu'elle concilie exhaustivité et précision. Mais elle permet aussi d'apprécier la validité des résultats de chacun des deux premiers niveaux, par nature moins fiables, par confrontation des parties communes à deux niveaux voisins. Un coefficient correcteur, calculé sur les parties communes à deux niveaux peut être appliqué à l'ensemble du niveau supérieur, ou les résultats de ce dernier peuvent être jugés non utilisables s'il apparaît une dispersion trop grande des résultats.

Ainsi, pour la zone malinké d'accueil (niveau 2), la comparaison du nombre de planteurs avec celui obtenu par collecte auprès de l'encadrement agricole montre que les chiffres fournis par ce dernier sont légèrement surévalués, étant souvent pris pour Sénoufo tout migrant venant du nord, y compris les Dioula, les Noumous et parfois même des Maliens. De même, les résultats des 60 exploitations de l'échantillon (niveau 3) seront confrontés par ordinateur avec ceux obtenus lors du premier passage (niveau 2).

(1) Pour ce relevé, la définition suivante de la parcelle a été retenue : portion de terrain cultivée selon les mêmes procédés, portant la même culture ou association de cultures, ayant les mêmes précédents cultureux. Les mesures ont été faites à la boussole et au quinquamètre. Les surfaces sont déterminées avec une calculatrice au moyen d'un programme faisant appel à la géométrie.

La conclusion qui peut être tirée de cette recherche est, tout d'abord, la nécessité de prendre en compte, en fonction des moyens disponibles, d'impératifs parfois contradictoires.

Une méthodologie doit être suffisamment souple : sur le terrain, des écueils insoupçonnés peuvent alourdir la quête de certaines données, voire l'empêcher. Ainsi les renseignements par ethnie et par village ne sont généralement pas disponibles auprès de la CIDT et nécessitent de partir des cahiers des moniteurs villageois. De plus une enquête rétrospective sur les deux campagnes précédentes, entreprise pour la seule zone malinké d'accueil s'est vue compromise par la disparition fréquente du cahier de centre lorsqu'un moniteur est muté. L'absence de planteurs lors du passage du topographe a nécessité la constitution d'un double de l'échantillon de 60 exploitations, chacune de celles-ci pouvant être remplacée par une autre aux caractéristiques voisines.

Pour rendre plus complète cette recherche sur les migrations cotonnières sénoufo, il serait souhaitable que la zone de départ, c'est-à-dire surtout le département de Korhogo, soit étudiée. Cela permettrait en particulier d'estimer les éventuels retours qui, toutefois, semblent limités, du fait du caractère récent de cette migration.

Date d'enquête :

Heure :

Nom de l'enquêteur :

Village ou centre :

Zone CIDT :

Section CIDT :

Nom du planteur :		N° sur le cahier de centre :				
QUESTIONS AU MONITEUR	COTON	Campagne	Technique	Surface (ha)	Production (Kg)	Rendement (Kg/ha)
		en cours				
		passée				
	Autres cultures recevant de l'engrais et surfaces :					
Ce planteur dépend-t-il de quelqu'un ? (nom et n°) :						
Un autre planteur travaille-t-il pour lui ? (nom et n°) :						

Village d'origine

Sous-préfecture :

1er village :

sous-préfecture :

Nombre de campagnes :

2ème village :

sous-préfecture :

nombre de campagnes :

3ème village :

sous-préfecture :

nombre de campagnes :

Autres cultures de la campagne en cours	Culture	Avant culture coton *	Culture(s) associée(s)	Surface	Somme vendue
	Igname				
	Maïs				
	Riz pluvial				
	Riz de bas-fond				
	Arachide				
	Soja				

Y a-t-il des personnes qui travaillent pour toi mais qui ont aussi un champ personnel ?
(noms, liens de parenté, cultures et surfaces) :

* : Mettre une croix s'il s'agit d'une avant-culture.

Qui travaille avec toi ?		(poser toutes les questions)													
ANNÉES		0 à 4	5 à 9	10 à 14	15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 à 49	50 à 54	55 à 59	60 à 64	65 à 69
HOMMES	Planteur homme														
	Mariés	Frère													
		Fils													
		Autre													
	Célibataires	Frère													
		Fils													
		Fils du frère													
		Fils de la soeur													
		Autre													
	Manoeuvre														
	FEMMES	Planteur femme													
Epouse du planteur															
Autre épouse															
Célibataires		Fille													
		Soeur													
		Fille du frère													
		Fille de la soeur													
		Autre													
Mère															

Religion : animiste, musulman, catholique, protestant (entourer la bonne réponse)

Dernière classe fréquentée :

Autre profession exercée :

En plus de ton champ, cultives-tu pour quelqu'un d'autre ? (nom et lien de parenté) :

Qui prépare ton manger ? :

Qui donne la nourriture ? :

Taxe pour la terre (argent, travail, nourriture, etc.) et à qui ? :

Pourquoi es-tu venu ici ? :